

CONTRAT LOCAL DE SANTE SUD GIRONDE

N° Fiche – Action : 2-7

AXE DE L'ACCORD CADRE : AXE 2 Encourager des environnements et des milieux de vie favorables à la santé

Objectif A : Communiquer sur les enjeux de la qualité de l'air extérieur et les pratiques adaptées

**Pilotes du groupe de travail auquel l'action est rattachée : Axe 2
Pôle Territorial du Sud Gironde
ARS NA**

INTITULE DE L'ACTION :

LIMITER L'EXPOSITION DES RIVERAINS AUX PESTICIDES

Maître d'ouvrage de l'action : Observatoire Local de Santé Environnement

Nom du référent : A définir

PREAMBULE

Dans un premier temps, le Pôle Territorial du Sud Gironde va mettre en place grâce au soutien et au pilotage de l'ORSE un observatoire local de santé environnement pour organiser un groupe de travail au niveau local. Ce groupe de travail aura alors pour mission de déployer des actions concrètes en s'appuyant sur :

>les bonnes pratiques déjà éprouvées

>sur les réflexions et les résultats de l'Observatoire Local Santé Environnement et promotion d'initiatives locales de prévention aux expositions aux produits phytopharmaceutiques des riverains.

>les travaux du groupe de phytopharmacovigilance mis en place dans le cadre du plan de réduction de l'usage des pesticides à l'échelle de couverture du CIVB (Comité Interprofessionnel des Vins de bordeaux)

« Dans la liste des mesures prises lors du partenariat conclu entre le CIVB, la région Nouvelle Aquitaine et la Chambre d'Agriculture visant à réduire l'usage des produits phytosanitaires, le CIVB s'est engagé à constituer un groupe de phyto pharmaco vigilance sur l'utilisation de ces produits. L'objectif est de disposer d'une vue d'ensemble des indicateurs qui existent qui peuvent être suivis et pilotés dans la durée. Il se satisfait de pouvoir réunir tout le monde, sans parti pris, dans une parfaite indépendance. L'objectif est d'obtenir des données validées pour disposer d'un système d'appréciation et de pilotage des actions conduites en matière de diminution du recours aux produits phyto. Le CIVB a demandé à Paul François, président de Phyto victimes, de présider et d'animer les débats. Le CIVB sera un contributeur et un récipiendaire des indicateurs et force de propositions pour les actions qui pourront être mises en place dans le périmètre qui nous concerne. Le groupe s'est réuni pour la première le 14 décembre 2018 et a démarré ses travaux »

Description libre de l'action :

L'observatoire local une fois créé, devra mettre en œuvre un plan d'actions concrètes de prévention. C'est au sein de cette instance que seront prises les décisions de lancer telle ou telle action.

Néanmoins, on peut déjà noter que lors du diagnostic CLS, une initiative intéressante a déjà été repérée : celle déployée au Château Luchey-Halde.

En effet, le Château utilise des drapeaux de signalement dans ses rangs de vigne pour informer les riverains si des traitements sont en cours ou non. Lorsque les drapeaux sont verts, on peut circuler normalement, lorsqu'ils sont rouges, le riverain sait qu'il est exposé en se promenant dans les vignes.

S'appuyer sur des expériences existantes peut aussi être un point de départ pour mobiliser et dynamiser le groupe de travail que constituera l'observatoire local santé environnement.

Concernant le Sud Gironde, il sera opportun de s'intéresser aux pollutions de l'air en forêt, notamment au sud du territoire.

Objectif intermédiaire et problématique(s) traitée(s):	-Passer à l'action
Objectifs opérationnels de l'action qui doivent être évaluables	-Mettre en œuvre un plan d'actions de prévention
Indicateurs d'évaluation de processus : <i>comment faire pour atteindre les objectifs ?</i> de résultats : <i>qu'a-t-on obtenu au regard des attentes ?</i> d'impact : <i>quels résultats indirects peut-on espérer ?</i>	-Efficacité -Cohésion du groupe de travail -Appropriation et adhésion au projet global -Responsabilisation des acteurs dans la mise en œuvre et le suivi des actions
Types et modalités d'action Ateliers, événementiels, réseaux, orientations, formations, consultations...	- Actions de terrain - Informations
Publics visés selon âges, territoires, sexes, pratiques, situation sociales, communautés, coopérations...	- Viticulteurs - Collectivités - Habitants-riverains
Localisation de l'action territoires couverts et ancrage sur des activités, des quartiers, des services...	- Vignobles sud gironde
Mobilisation et participation implication et animation d'acteurs locaux, bénévoles, professionnels, usagers...	- Professionnels et usagers
Temporalités de l'action début et fin, fréquence et durée, caractère pérenne ou expérimental de l'action...	-Caractère expérimental
Moyens de l'action	-Dans le cadre de l'observatoire local santé environnement
Suivi et pilotage de l'action	-Dans le cadre de l'observatoire local santé environnement
Evaluation de l'action	-Dans le cadre de l'observatoire local santé environnement
Pistes de financement	A étudier par l'OLSE

Etape d'avancement	Calendrier prévisionnel									
	2019	2020		2021		2022		2023		
		Sem 1	Sem 2	Sem1	Sem 2	Sem 1	Sem 2	Sem 1	Sem 2	
Plan d'actions défini par l'OLSE										